

SARGASSES : RETOUR DU FONCTIONNEMENT EN DEMI-JAUGE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU BOURG

Au regard des prévisions d'arrivages massifs de sargasses et de leurs incidences sur la qualité de l'air, Monsieur David NEBOR, Maire de la Ville de Petit-Bourg et son Conseil Municipal, informent la population du retour d'un fonctionnement en demi-jauge dans les établissements scolaires du bourg.

Cette décision, prise en lien avec les autorités rectorales, dans une démarche de protection des élèves et des personnels, sera appliquée **du jeudi 18 au vendredi 19 juin 2026 dans les établissements suivants :**

- École Albertine Mignard
- Annexe Albertine Mignard
- École Eva Gamyr Coquin
- École Fribert Fessin
- École Mayeko Massina
- École Maurice Chovino
- École Mariani Maximin

La Ville de Petit-Bourg, en coordination avec les services de l'État et les organismes de surveillance, continue de suivre la situation avec la plus grande vigilance.

Consciente des contraintes engendrées par ces adaptations, la Municipalité remercie l'ensemble de la communauté scolaire pour sa mobilisation, ainsi que les parents d'élèves pour leur compréhension.

La priorité demeure la protection des usagers dans un contexte évolutif nécessitant des réponses adaptées.

Contact presse :

Sadia EMBOULÉ

Chargée de Communication

semboule@ville-petitbourg.fr

+590 690 90 54 24 | +33 6 50 28 94 08